



En Europe

# PRENDRE POSITION

pour améliorer la prévention  
et le soin des addictions

**GroupesOS**  
Entreprendre au profit de tous

Note de position  
européenne

# Le point sur les enjeux européens

Dans sa stratégie en matière de drogue (2021-2025), l'Union européenne préconise la mise en place prioritaire d'actions de réduction de la stigmatisation, d'actions de prévention adaptées aux parcours des publics vulnérables en tenant compte de leurs besoins particuliers, et des démarches assurant un accès aux services de soins, qui travaillent en étroite concertation et collaboration avec d'autres services de santé et d'aide sociale. La stratégie repose en tout premier lieu sur les principes fondamentaux du droit en vigueur dans l'UE et confirme à tous égards les valeurs fondateuses de l'UE : respect de la dignité humaine, liberté, démocratie, égalité, solidarité, état de droit et droits de l'Homme.

Les addictions touchent toutes les sphères de la société. Partout en Europe, les pays font face à l'émergence de nouvelles substances et nouvelles conduites addictives. Bien que chacun·e puisse être concerné·e, les personnes ayant vécu des expériences fragilisantes marquées par la précarité, des violences et des discriminations, sont particulièrement vulnérables. Le Groupe SOS, au contact quotidien de ces réalités dans ses établissements sociaux et médico-sociaux, est convaincu que l'addiction peut résulter d'un parcours de vie difficile et ne doit pas constituer un facteur d'exclusion supplémentaire.

Les structures du Groupe SOS adoptent une approche globale qui prend en compte l'ensemble des facteurs de vulnérabilité : logement, emploi, santé, situation administrative, identité de genre, etc. Elles privilient la réduction des risques, la prévention, la sensibilisation des professionnel·le·s, et un accompagnement pluridisciplinaire pour agir sur les conduites addictives. Cette approche inclut également des actions d'«aller-vers», essentielles pour toucher les publics les plus éloignés du système de soin.

83,4 millions d'adultes, soit  
**29% DES ADULTES**  
(âgés de 15 à 64 ans)  
de l'Union européenne.

**AURAIENT DÉJÀ CONSOMMÉ UNE DROGUE ILLICITE<sup>1</sup>**

**L'UE EST LA RÉGION DU MONDE OÙ LA CONSOMMATION D'ALCOOL EST LA PLUS ÉLEVÉE**

(11,3 litres d'alcool pur par an et par habitant âgé de 15 ans et plus)<sup>2</sup>.

**PLUS D'UN TIERS DES ADOLESCENT·E·S**

de l'Union européenne ont déclaré avoir une consommation épisodique importante d'alcool, soit deux fois plus que les adultes<sup>3</sup>.

On estime qu'au moins

**5 800 DÉCÈS PAR SURDOSE,**

impliquant des drogues illicites, sont survenus dans l'Union européenne en 2020<sup>1</sup>.

<sup>1</sup>Observatoire Européen des drogues et toxicomanies, Rapport européen sur les drogues, 2022

<sup>2</sup>Législations nationales et politiques de réduction des dommages liés à l'alcool au sein de l'Union Européenne, Observatoire français des drogues et des tendances addictives, juillet 2020

<sup>3</sup>Euronews, Consommation excessive d'alcool chez les adolescents, 2024

**Le Groupe SOS compte près de 50 structures soutenant les personnes en situation d'addictions. Son objectif principal : apporter la meilleure réponse possible, et la plus adaptée, en fonction de la problématique de chacun·e. Aucun jugement n'est porté sur le comportement et les choix des individus. L'accueil que nous proposons dans nos structures est inconditionnel avec une offre d'accompagnement global comprenant des soins, un hébergement, des actions favorisant l'insertion sociale et professionnelle et une forte dimension de réduction des risques.**

## FOCUS

### Drogues, de quoi parle-t-on ?

On appelle "drogue" toute substance psychoactive qui perturbe le fonctionnement du système nerveux (sensations, perceptions, humeurs, motricité), et susceptible d'entraîner une dépendance physique et/ou psychique. Le terme recouvre aussi bien les drogues illicites comme l'héroïne ou la cocaïne que les drogues licites comme la nicotine, l'alcool ou les médicaments.



# #1 INSCRIRE LA PRISE EN CHARGE DES ADDICTIONS DANS UN PARCOURS SOCIAL ET DE SOIN GLOBAL

## Changeons nos regards pour mieux soigner les addictions.

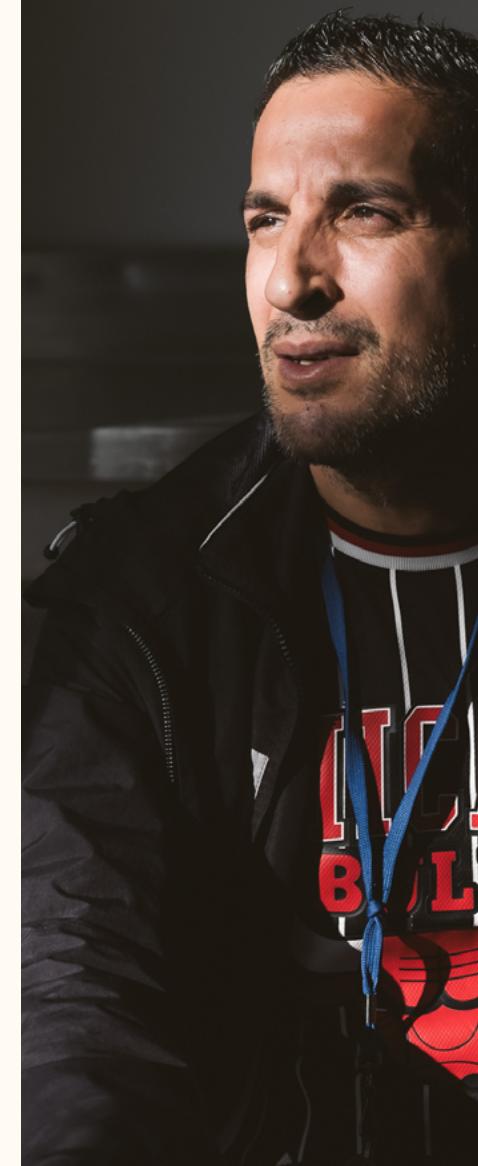
Aujourd'hui, au niveau national comme international et européen, la prohibition des drogues est un échec : non seulement elle ne parvient pas à les éradiquer, mais elle a en plus contribué à marginaliser socialement les usager·ère·s de drogues et à les stigmatiser, en les poussant hors des parcours de soin et de prévention, ce qui a détérioré leur état de santé. Un rapport sur l'impact des politiques des drogues sur les droits des personnes, publié en 2023 par l'organisme de l'ONU chargé des droits Humains, souligne que les personnes qui font usage de drogues ont moins de chances d'obtenir l'aide dont elles ont besoin du fait de la stigmatisation et de la discrimination<sup>5</sup>. Pour améliorer la prise en charge et la prévention des addictions, nous devons de toute urgence faire évoluer les mentalités autour des addictions en priorisant l'accès aux soins.

Ce changement de regard implique de dépénaliser l'usage et la possession de substances stupéfiantes. Le Portugal a connu dans les années 90 une explosion de la consommation d'héroïne. En 1999, 1 portugais sur 10 était héroïnomane et le taux de contamination au VIH lié à l'usage de drogues s'aggravait, malgré des politiques répressives. Depuis la loi de dépénalisation instaurée en 2001 dans le pays, les personnes en situation d'addictions sont considérées comme ayant besoin d'une prise en charge gratuite, au même titre que des personnes souffrant d'une affection longue durée. En 11 ans, le Portugal a ainsi vu le nombre de personnes consommatrices d'héroïne divisé par deux, le taux de décès lié à la drogue est devenu 5 fois inférieur à la moyenne de l'Union européenne, le taux de nouvelles infections du VIH a été divisé par 18. A noter toutefois que si l'usage, l'achat et la détention pour consommation personnelle sont dépénalisés, le trafic reste interdit par la loi portugaise.

## NOUS AGISSENS

**Au Groupe SOS nous considérons que les personnes en situation d'addictions doivent pouvoir avoir accès aux soins.** Au sein de nos centres de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA), nous leur proposons un accompagnement vers une réduction des risques et des dommages, pour une consommation régulée, voire jusqu'à l'arrêt de la consommation selon le projet de la personne. Nos centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usager·ère·s de drogues (CAARUD) leur offrent un accueil collectif et individuel, un soutien dans l'accès aux soins et à la réduction de risques et des dommages, mais également dans l'accès aux droits, l'accès au logement et à l'insertion ou la réinsertion professionnelle. Dans tous nos établissements, nous défendons une vision large de la notion de soins, en leur proposant d'abord un espace où prendre soin de soi et se sentir en sécurité avant d'aborder ses problématiques d'addiction.

Nous préconisons par ailleurs de dépénaliser la possession pour usage personnel de toutes les drogues. Partant du postulat que les usager·ère·s de substances illicites ne sont pas des délinquant·e·s mais bien des personnes malades, la voie répressive se révèle inutile, coûteuse et créatrice de stigmatisation et d'exclusion, entravant le plus souvent l'accès aux soins dont elles ont besoin.



## RECOMMANDATIONS :

Encourager toutes les approches non coercitives de prise en charge et de soins pour les personnes en situation d'addictions.

Défendre l'accès à des dispositifs sociaux et de santé de droit commun pour toutes les personnes souffrant d'addiction en Europe.

Dépénaliser l'usage et la possession de substances stupéfiantes pour usage personnel.

<sup>5</sup><https://www.unodc.org/res/WDR-2023/2314940F.pdf>  
<sup>6</sup>[En savoir plus](#)

# #2 RENFORCER LES ACTIONS D'“ALLER-VERS” POUR AMÉLIORER LA PRÉVENTION ET L’ACCOMPAGNEMENT DE TOUTES LES ADDICTIONS

Les États membres peuvent s'appuyer sur le travail mené depuis 1993, par l'Agence de l'Union européenne sur les drogues (EUDA) qui fournit, grâce à un travail de collecte et d'analyse des données, des informations fiables et objectives sur les drogues, les addictions et leurs conséquences. Dans son dernier rapport datant de 2024, elle observe que tout le monde, partout en Europe, est susceptible d'être touché d'une manière ou d'une autre par les addictions et les risques qui y sont associés. La structuration de l'offre de soins en addictologie dans des lieux dédiés et spécifiques est absolument essentielle mais ces dispositifs restent encore trop peu nombreux et trop peu connus du grand public, ce qui limite leur accessibilité et leur efficacité.

**Les jeunes méritent une attention particulière**, car l'adolescence est une période charnière marquée par de nombreuses expérimentations, notamment avec les substances psychoactives. Celles-ci agissent sur un cerveau en plein développement, ce qui rend les adolescent·e·s particulièrement vulnérables à leurs effets toxiques et au risque de dépendance. En outre, d'autres comportements addictifs liés aux jeux vidéo, écrans, jeux de hasard ou encore paris sportifs, concernent également cette tranche d'âge de 13 à 18 ans. Pourtant, il existe peu de points d'écoute et de lieux de prévention des addictions à l'attention des mineur·e·s. Dans ce contexte, la prévention et la réduction des risques à travers des programmes spécifiquement adaptés aux jeunes sont plus que jamais nécessaires. Nous devons repenser nos modèles pour proposer une prise en charge et un accompagnement complémentaire à celui proposé dans les structures spécialisées. Des programmes « hors les murs » capables de toucher tous les publics sont indispensables et doivent être développés pour sensibiliser et repérer de façon précoce des situations de consommation problématiques.

## NOUS AGISSEONS

Le Groupe SOS a engagé de multiples démarches d'«aller-vers», en faisant rayonner l'expertise de ses structures spécialisées en addictologie. Partout en France, des équipes mobiles, composées de professionnel·le·s issu·e·s de structures spécialisées en addictologie – les CSAPA et CAARUD- interviennent auprès des publics, là où ils se trouvent, accueillis et accompagnés dans d'autres champs du social :

- personnes en situation de précarité hébergées dans les structures de l'Accueil, Hébergement et Insertion ;
- jeunes pris·es en charge dans des structures de l'Aide sociale à l'enfance ;
- jeunes pris·es en charge par la Protection judiciaire de la jeunesse ;
- personnes en situation de handicap et seniors ;
- personnes ayant subi des violences ;
- auteurs et autrices de violences.



### FOCUS

#### Sensibiliser en milieu festif

Dans une démarche de repérage précoce et de libération de la parole autour des addictions, nous intervenons directement en milieu festif avec des stands de prévention accessibles à tout public. Ces stands proposent des outils de réduction des risques, tels que des préservatifs, des verres doseurs, ainsi que des brochures informatives sur les produits et les pratiques de consommation, afin de favoriser une approche responsable et de sensibiliser les participant·e·s aux dangers des comportements à risque.

### FOCUS

#### Remobiliser les jeunes ayant des conduites addictives grâce à l'emploi

Le Groupe SOS s'est engagé dans une démarche de remobilisation par l'emploi des jeunes en situation d'addiction à travers le programme de l'association TAPAJ<sup>®</sup> - Travail alternatif payé à la journée- dont il s'est vu confier le pilotage à Paris, Bondy et en région PACA. Ce programme national de revalorisation sociale et de réduction des risques en addictologie par l'insertion et la santé permet aux jeunes consommateurs·trices de produits psychoactifs, en situation de grande précarité, d'être rémunéré·e·s en fin de journée pour une activité professionnelle qui ne nécessite pas de qualification ou d'expérience professionnelle particulière et qui n'engage pas le jeune sur la durée. Des temps d'échanges avec les jeunes, sur leurs consommations et sur les outils de réduction des risques sont organisés dans le cadre d'un accompagnement plus global.

### RECOMMANDATION :

Encourager les démarches de sensibilisation, de prévention et d'accompagnement “hors les murs” pour améliorer la prise en charge précoce des situations d'addiction, notamment des jeunes.

# #3 S'ENGAGER DANS UNE DÉMARCHE CONJOINTE DE RÉDUCTION DES RISQUES

## NOUS AGISSEONS

Nous encourageons l'adoption de tous les outils disponibles pour travailler une réduction des risques efficace : l'information sur les risques, la mise à disposition de matériel stérile, des recommandations de pratiques (non-partage du matériel, choix des points d'injection), l'accès à des médicaments de substitution pour les consommateurs d'opiacés, l'offre de services sanitaires et sociaux (accès à l'emploi, au logement, etc.). A Marseille, le Groupe SOS gère l'approvisionnement et la maintenance des six automates pour distribuer des kits à injection, faisant de l'association le plus gros distributeur de matériel de réduction des risques de la région PACA. Aussi, afin de prévenir le risque de mort par surdose aux opioïdes, il devient urgent d'informer, de former et de sensibiliser les professionnels de santé sur les produits à base de naloxone, dans la prise en charge de personnes vivant avec une addiction.

Considérant que les consommations ayant lieu dans des espaces extérieurs mettent les personnes encore plus en danger, nous prônons également un accompagnement à la consommation dans l'ensemble des établissements accueillant et hébergeant des publics vulnérables, qu'ils s'agissent de structures dédiées à l'addictologie, ou de toutes les structures d'hébergement généralistes. Par exemple, dans le Centre d'hébergement d'urgence La Minoterie, situé à Marseille, le Groupe SOS supervise la consommation d'alcool des résident·e·s grâce à un bar dans les murs de l'établissement. L'objectif : éviter les consommations cachées dans les chambres et dans l'espace public, et permettre une discussion avec les professionnel·le·s formé·e·s. Ceci permet de lever les tabous et de favoriser une consommation à moindre risque. Enfin, le Groupe SOS, à travers son association «Santé!», œuvre à repenser et améliorer l'accompagnement à la réduction des risques pour les personnes consommatrices d'alcool. Véritable dispositif d'ingénierie sociale, elle développe et déploie des protocoles d'accompagnement concrets, adaptés aussi bien aux professionnel·le·s qu'aux consommateur·rice·s, afin de renforcer la prévention et l'accompagnement des personnes consommatrices sur le terrain.

**Les politiques de réduction des risques (RdR) visent à prévenir ou atténuer les conséquences sanitaires, sociales et psychologiques liées à l'usage de substances psychoactives. Plutôt que de se centrer uniquement sur l'abstinence, elles proposent des approches de régulation et d'accompagnement, ancrées dans la réalité des usages et des usager·ère·s.** Un rapport publié en 2023 par le réseau Européen de réduction des risques "Correlation"<sup>7</sup> indique qu'en 2020, seuls la Tchéquie, l'Espagne, le Luxembourg et la Norvège ont déclaré avoir atteint les objectifs de l'Organisation mondiale de la santé : fournir 200 seringues par personne s'injectant des drogues chaque année et avoir 40 % des consommateur·ice·s d'opioïdes sous traitement de substitution aux opiacés. Cela souligne la nécessité de renforcer les démarches de réduction des risques dans les pays de l'Union européenne. En matière de réduction des risques, l'alcool, lui, est longtemps resté un impensé. Il est pourtant responsable d'un décès sur onze dans la région européenne de l'OMS, et est lié à plus de 200 maladies, dont plusieurs types de cancer<sup>8</sup>. Malgré ces dangers avérés, l'Europe reste la région du monde où l'on en consomme le plus et de nombreux consommateur·ice·s et professionnel·le·s se retrouvent démunis·e·s pour apporter des réponses adaptées. Cette réalité rend indispensable l'application des principes de la Réduction des risques (RdR) à l'alcool, afin d'en limiter les conséquences sanitaires et sociales.

## Texte européen

Le Plan d'action de l'UE en matière de drogue (2021-2025) préconise, dans sa priorité stratégique 7.2 action 46, de « continuer de réduire les décès liés à la drogue et les surdoses non mortelles (y compris le rôle joué par la polyconsommation), en introduisant, en maintenant et, le cas échéant, en renforçant les mesures visant à réduire les surdoses mortelles et non mortelles [...] notamment : i) des traitements par agonistes opioïdes, y compris les programmes de naloxone à emporter à domicile; ii) des installations surveillées de consommation de drogue; iii) des approches innovantes. »

## RECOMMANDATIONS :

Accélérer l'information et la diffusion des antidotes aux surdoses d'opioïdes (à base de naloxone), auprès de tou-te-s les professionnel·le·s de santé européen·ne·s, et les rendre accessibles à toutes et tous.

Encourager et valoriser toutes les démarches de réduction des risques menées au sein des différents États membres, notamment avec le déploiement d'espaces de consommation supervisés.



<sup>7</sup> [https://correlation-net.org/wp-content/uploads/2024/03/2023\\_CEHRN\\_Monitoring\\_Executive-Summary\\_FR.pdf](https://correlation-net.org/wp-content/uploads/2024/03/2023_CEHRN_Monitoring_Executive-Summary_FR.pdf)  
<sup>8</sup> «Redéfinir l'alcool : l'appel urgent de l'OMS pour que l'Europe repense la place de l'alcool dans la société.», octobre 2024

# À propos du Groupe SOS

**Le Groupe SOS est une organisation à but non lucratif, engagée en faveur du vivre-ensemble.** Il développe et unit des associations et entreprises sociales, reliées par leur engagement social et environnemental.

Son action s'articule autour de deux grandes priorités : **la gestion d'établissements non lucratifs** dédiés à la jeunesse, à la santé, aux personnes vulnérables et aux personnes âgées ; **la préparation d'un avenir durable et solidaire**, avec des projets ambitieux pour la transition écologique, la revitalisation territoriale, les commerces responsables et l'accès à la culture.

Laïc et partisan, il porte un véritable projet de société, centré sur l'intérêt général.

Avec 22 000 personnes employées, 2 millions de bénéficiaires chaque année et une présence dans 50 pays, le Groupe SOS prouve qu'un impact d'envergure est souhaitable, pour bâtir un avenir plus juste et solidaire.

## En Europe

Le Groupe SOS s'engage quotidiennement dans des initiatives et projets qui contribuent au développement de l'économie sociale et solidaire dans l'Union européenne.

**Avec une centaine de projets réalisés avec plus de 85 organisations européennes issues de 19 pays, le Groupe SOS démontre sa capacité à tisser des liens solides à travers l'Europe.** Ses projets sont soutenus par plus de 15 programmes de financement européens, parmi lesquels figurent Erasmus +, Europe Créative, le New European Bauhaus ou encore les programmes de financement FAMI, FSE+ ou FEDER. Grâce au soutien de l'UE, le Groupe SOS et ses partenaires mènent des initiatives variées, impactantes et innovantes, telles que des projets de formation et d'insertion professionnelle, des activités visant à améliorer l'accompagnement des personnes en situation de handicap ou encore à favoriser l'intégration sociale de personnes migrantes par la pratique du sport.

Au travers de son réseau partenarial et de ses projets innovants, le Groupe SOS s'engage résolument à faire de l'économie sociale et solidaire un catalyseur du progrès social en Europe.



## CONTACT



**102C rue amelot, 75011 Paris**

[www.groupe-sos.org](http://www.groupe-sos.org)

[europe@groupe-sos.org](mailto:europe@groupe-sos.org)

### **Crédits photos :**

*photos prises par les équipes du Groupe SOS au sein  
de ses établissements, associations et entreprises sociales*

**Édité en Juin 2025**